

Lycée Joseph ZOBEL
Quartier Thoraille
97215 – Rivière-Salée
Tél : 0596 68 25 09

Calendrier des réinscriptions

Rentrée année scolaire 2021-2022

Les formalités d'inscription s'effectueront selon le calendrier suivant :

1 - REINSCRIPTIONS : dans l'espace réservé aux inscriptions, par classe (de la présente année scolaire) selon le tableau ci-dessous :

Veillez à bien respecter les dates et horaires prévus pour votre classe.

Dates	Horaires		
	8h-10h	10h-12h	14h-16h
28-juin	2CAR3 – 2MEI3	2MELEC3 – 1CAP	1BTS
29-juin	2G1 – 2G2	2G3 – 2G4	2G5 – 2G6
30-juin	2G7 – 2G8	2G9	
1 ^{er} juillet	1G1 – 1G2	1G3 – 1G4	1G5 - 1G6
2 juillet	1CAR3 – 1MEI3	1MELEC3	1G7 – 1STI2D

Redoublement 2nde Générale: selon le calendrier des inscriptions

PIECES A FOURNIR :

4 photos d'identité

Attestation d'assurance.

Relevé d'identité bancaire (pour les boursiers)

Boursiers : les élèves qui n'ont jamais eu de bourse devront se rapprocher de l'intendance, porte A 105

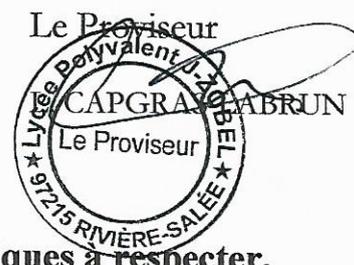
NB : Les T-shirts d'EPS seront achetés à la rentrée auprès du professeur d'EPS au tarif de 7 euros l'unité.

2 - INTERNAT

Les élèves intéressés par l'internat devront en faire la demande. L'inscription sera effective qu'après acceptation du dossier selon le nombre de demandes.

Le coût, à titre **indicatif**, est fixé comme suit : 1^{er} trimestre : **920 euros**, 2nd trimestre : **545 euros** et 3^{ème} trimestre : **375 euros** déductibles de la bourse. Il peut changer au 1^{er} janvier.

Le Fond Social Lycéen pourra, après étude des situations, aider au paiement de l'internat.



Dispositions à respecter dans le cadre des distances physiques à respecter.

En vertu de la réglementation en vigueur, il est prévu un calendrier plus long pour les inscriptions.

Il faudra respecter le créneau horaire prévu à ce calendrier.

L'attente se fera à l'extérieur du lycée.

L'agent au portail fera rentrer d'abord 4 personnes puis fera rentrer selon l'ordre d'arrivée au fur et à mesure que ceux qui auront fini leurs inscriptions s'en iront.

Toute personne (sauf en enfant en bas âge) devra porter un masque et respecter le dispositif d'hygiène et de sécurité mis en place par l'établissement dans le cadre du protocole de protection contre le Covid-19.

Veillez à vous munir de votre propre stylo.